

Dossier de presse

FORCES PERIGORD
UN NOUVEAU COLLECTIF
AVEC LEQUEL IL FAUT COMPTER

INFORMATIONS

Thierry Bonne

06 28 22 54 52

forces_perigord@laposte.net

FORCES PERIGORD : 1 396 CITOYENS-MILITANTS

Opposés au saccage de notre territoire
par les multinationales de l'éolien

« Si on les laisse faire, près de 70 éoliennes géantes pourraient défigurer le Périgord Vert dans les prochaines années », disent en chœur les présidents des cinq associations opposées au développement du grand éolien industriel dans nos terroirs. Afin de contrer cette menace et d'œuvrer pour des énergies renouvelables adaptées à notre territoire, ils se sont regroupés au sein du Collectif FORCES PERIGORD.

Malgré des vents irréguliers voire faibles, les projets des promoteurs prolifèrent de La Roche-Chalais à Miallet, en passant par Verteillac, Beaussac, et Savignac-les-Églises. Leurs solutions ? Des éoliennes géantes culminant à près de 200 m pour aller chercher le vent le plus haut possible.

Insensibles à la beauté de nos paysages, peu soucieux de notre patrimoine historique, touristique et immobilier, dédaignant les avis scientifiques de plus en plus convergents dénonçant les effets du grand éolien sur la santé humaine, les multinationales du secteur avancent leurs pions et leurs millions pour bénéficier des prix garantis par l'État et des profits qu'ils en retirent.

Afin d'appâter communes et propriétaires fonciers en mal de projets pour boucler leurs budgets, ils font valoir des rentes faciles et des créations d'emplois illusoire.

Au-delà des dégâts occasionnés, ces éoliennes géantes couvriraient, en se référant à une étude du Conseil Départemental, à peine 1,7% des besoins en énergie de la Dordogne à l'horizon 2020.

Face à ce danger, pour ne pas dire cette bêtise, des citoyens et des élus de plus en plus nombreux, soutenus par les plus hautes autorités départementales, se mobilisent pour défendre leur territoire, leur santé, leur qualité de vie.

Au saccage insensé de nos forêts, de nos paysages et de notre histoire, ils opposent une politique de bon sens basée sur la réduction de nos consommations énergétiques et le développement des véritables énergies renouvelables du Périgord issues de nos bois, de nos cours d'eau, de notre soleil, de nos élevages.

FORCES PERIGORD est l'expression de cette politique de bon sens dont l'un des objectifs est de préserver le cadre de vie d'une population rurale, souvent laissée pour compte dans une gestion du territoire fondée sur le modèle urbain. Pour la faire triompher, les cinq associations présentées ci-après ont la ferme volonté de mobiliser tous les moyens nécessaires, dans la durée, afin de contrer des politiques et des groupes motivés par le seul intérêt financier.

C E P
CITOYENNETE, ENVIRONNEMENT, PERIGORD

9 éoliennes géantes

L'ASSOCIATION

- **Création** : novembre 2011
- **Adhérents** : 280
- **Territoire** : le Verteillacois
- **Objet** : lutter contre la mise à l'écart des habitants du Verteillacois par rapport à des projets impactant fortement leur territoire ; s'opposer aux projets industriels éoliens peu soucieux du patrimoine paysager et bâti ainsi que des habitants impactés.
- **Président** : Alain Mary
- **Domiciliation** : Les Mouyaux – 24320 Cherval
- **Contact** : 06 30 05 35 43 – assocep@free.fr

LES PROJETS EOLIENS

- **Champagne-Fontaine / La Rochebeaucourt** : 5 éoliennes culminant à plus de 160 m (mât + pales) ; projet porté par la holding britannique EOLE RES ; permis de construire puis permis d'exploiter refusés par le Préfet en 2015 et 2016 suite à l'avis défavorable du Commissaire Enquêteur à l'issue de l'enquête publique. Recours du promoteur en cours.
- **Cherval / Verteillac** : 4 éoliennes culminant à plus de 170 m (mât + pales) ; projet porté par EDP Renewables à capitaux portugais et chinois ; demande de permis de construire non encore déposée en préfecture.

ACTIONS ENGAGEES

- Réalisation de différentes campagnes d'information à destination des élus et des habitants concernés par ces projets.
- Organisation d'une très forte mobilisation de la population au 4^{ème} trimestre 2014 à l'occasion de l'enquête publique concernant le projet Eole-Res : campagne d'affichage en synergie avec Asso3D ; réalisation d'une plaquette d'information diffusée à plusieurs milliers d'exemplaires auprès des habitants impactés par ce projet ; interventions auprès des Conseils Municipaux devant délibérer sur le projet, souvent en présence du promoteur avec lequel il a fallu débattre.
- Réalisation d'une analyse très complète de l'étude d'impact et des différentes composantes du dossier promoteur ; mise en évidence des incohérences voire des contre-vérités du dossier ; production d'un document très rigoureux versé à l'enquête publique.

RESULTATS

- Participation exceptionnelle de la population concernée à l'enquête publique
- Nombreux soutiens et analyses dépassant le cadre de l'association
- Refus du permis de construire puis du permis d'exploiter par le préfet
- Prise de conscience par la population des dangers du grand éolien pour son territoire et revirement de nombreux élus sur le sujet.

Asso3D
ASSOCIATION DE DEFENSE DU VAL DE DRONNE ET DE LA DOUBLE

Plus de 30 éoliennes géantes

L'ASSOCIATION

- **Création** : 7 décembre 2013
- **Adhérents** : 314
- **Territoire** : les anciens cantons de Saint-Aulaye, Montpon, Mussidan, Neuvic, Saint-Astier, Ribérac, Aubeterre (16), Chalais (16), Montguyon (17), Coutras (33).
- **Objet** : la protection de l'environnement, du patrimoine culturel et des paysages contre toutes les atteintes et nuisances qui pourraient leur être portées, notamment par l'implantation d'éoliennes et des équipements qui leur sont liés.
- **Président** : Thierry Bonne
- **Domiciliation** : 44 avenue d'Aquitaine, 24490 La Roche-Chalais
- **Contact** : 06 28 22 54 52 et 05 53 91 33 87 ; defense.dronne.double@gmail.com – www.Asso3D.fr – <https://www.facebook.com/Asso3D>

LES PROJETS EOLIENS

- **Puymangou-Parcoul** : 5 éoliennes géantes (183 m) ; projet porté par Abo Wind, filiale d'une société allemande ; dépôt des demandes de permis de construire en mars 2015 ; compléments demandés par la préfecture et déposés en janvier 2016 ; procédure d'autorisation de défrichement et enquête publique d'ici août 2016.
- **Saint-Vincent-Jalmoutiers** : 8 éoliennes géantes ; projet porté par Abo Wind ; mât de mesure en juillet 2014 ; certificat de projet en avril 2015.
- **Saint-Aulaye** : 3 à 6 éoliennes géantes ; projet porté par Abo Wind ; études en cours.
- **La Roche-Chalais** : un secteur éolien de 187 ha pouvant accueillir plus de 14 éoliennes retiré du projet de PLU par le Conseil Municipal en août 2015 suite à l'enquête publique sur le PLU.
- **La Barde** : 5 éoliennes géantes ; projet porté par Soleil du Midi Développement. Suite à une consultation de la population, le Conseil Municipal a refusé tout projet éolien en juin 2015.

ACTIONS ENGAGEES

- Information des habitants et des élus : site web, page facebook, lettres d'information, publicité, stand à la Foire de La Latière, participation aux réunions publiques.
- Manifestations : La Jemaye et Périgueux en 2014 ; Saint-Aulaye en 2015.
- Études ; élaboration d'une argumentation référencée et objective : Canadairs, vent, faune, distance des habitations, paysage et tourisme, immobilier, etc.
- Actions en justice (administratif, pénal).

RESULTATS

- 2 266 signataires de la pétition « Nous refusons les éoliennes dans la forêt de la Double ».
- 850 interventions contre l'introduction du secteur éolien dans le PLU de La Roche-Chalais.
- Soutien d'associations (Sepanso), d'élus (Bernard Cazeau) et de 23 conseils municipaux.
- Notoriété : couverture par de nombreux média, voir www.Asso3D.fr/faits.html

Vents Contraires 24

6 éoliennes géantes

L'ASSOCIATION

- **Création** : 19 mars 2015
- **Adhérents** : 150
- **Territoire** : communauté de communes Causses et Rivières
- **Objet** : Défense du cadre de vie ; préservation de l'environnement paysager, animal et floral ainsi que des activités trufficoles et touristiques ; défense du patrimoine historique ; opposition à tout projet susceptible de porter atteinte aux conditions de vie des habitants de Sorges et du causse environnant (projets éoliens par exemple).
- **Président** : Jean-Claude Bréan
- **Domiciliation** : Bureau des Associations à la mairie de Sorges
- **Contact** : 06 84 95 12 36 – vents-contraires-24@laposte.net

LES PROJETS EOLIENS

- **Sur 430 ha de forêt naturelle et de causse couvrant les communes de Coulaures, St-Jory-Lasbloux, Mayac et Savignac-les-Églises** : 6 éoliennes géantes (200 m) ; projet porté par Valeco-Eole ; études d'impact quasiment terminées ; contrat de bail en attente de signature par la Communauté de Communes Causses et Rivières ; forte opposition à ce projet des communes de Sorges et de Savignac-les-Églises ainsi que de la CDC du Pays Thibérien.

ACTIONS ENGAGEES

- Campagne de sensibilisation à destination des habitants et des élus : stands sur des marchés locaux, réunion publique, tracts, fascicules et lettres périodiques sur les non-dits de l'éolien, entretiens avec des maires dans un rayon de 10 km.
- Réalisation de kits de sensibilisation des élus et lettres aux propriétaires fonciers ; ils ont été adressés à 25 maires des deux comcom concernées.

RESULTATS

- Articles dans la presse locale.
- Coordination entre associations de défense des cadres de vie et patrimoines.
- Prise de conscience par les élus et habitants du non-sens de l'éolien en Périgord, et des risques qu'il fait courir, notamment au niveau santé, à la population des territoires concernés.

VIAPL
VIVRE, INFORMER, ET AGIR POUR LE PERIGORD LIMOUSIN

11 à 13 éoliennes géantes

L'ASSOCIATION

- **Création** : 31 mars 2015
- **Adhérents** : 302
- **Objet** : Faire respecter les environnements naturels en dénonçant les risques et atteintes effectives générés à l'encontre des populations et des paysages pour tout projet public et privé, et en élaborant le cas échéant des propositions alternatives visant à satisfaire les besoins exprimés ou acceptés par les habitants.
- **Président** : Serge Lastère
- **Domiciliation** : Mairie de Saint-Saud Lacoussière (24) - BP 5 24470 Saint-Pardoux la Rivière
- **Contact** : 07 85 31 74 16 - viaplasso@gmail.com
<https://facebook.com/VivreInformerAgirPerigordLimousin>

LES PROJETS EOLIENS

- **Pensol-Saint-Saud Lacoussière** : 5 éoliennes ; projet porté par EDP puis abandonné par ce promoteur pour manque de vent et suite à des suspicions de conflit d'intérêt.
- **Saint-Saud Lacoussière/ Saint-Jory de Chalais** : 6 à 8 éoliennes géantes (200 m) ; projet porté par Abo Wind ; étude d'impact en cours ; dépôt de la demande de permis de construire prévue pour la fin 2016 ; délibérations défavorables des communes de Miallet et d'Abjat sur Bandiat concernées par le projet.
- **Milhac de Nontron** : 5 éoliennes géantes (200 m) ; projet porté par Soleil du Midi Développement ; pas de mât de mesure ; projet semblant en veille.

ACTIONS ENGAGEES

- Vers les habitants concernés : distribution de tracts, réunions publiques, participation aux réunions des promoteurs.
- Vers les élus : envoi de courriers, participation à des réunions de conseils municipaux, entretiens avec de nombreux maires, participation aux Assises Départementales, participation aux réunions du PNRPL sur le thème de l'éolien.

RESULTATS

- Progression constante du nombre d'adhérents et forte mobilisation contre ces projets.
- Nombreux articles dans la presse régionale, nationale, et même une revue britannique
- Abandon du projet Pensol par EDP.
- Délibérations défavorables des conseils municipaux de Miallet et Abjat sur Bandiat.
- Ouverture de débats au niveau du territoire suivant les préconisations du Sous-Préfet, du PNRPL, du Président du Conseil Départemental.
- Mise en évidence de l'incohérence des implantations.

Haute Vallée de Nizonne

4 à 8 éoliennes géantes

L'ASSOCIATION

- **Création** : 20 octobre 2015
- **Adhérents** : 350
- **Territoire** : Haute vallée de Nizonne (de Saint Front à La Rochebeaucourt) et les massifs forestiers qui l'entourent.
- **Objet** : la préservation et la mise en valeur de la haute vallée de Nizonne et des massifs forestiers qui l'entourent. HVN veille à la protection de l'environnement, du patrimoine culturel et des paysages et s'engage contre toutes les atteintes et nuisances qui pourraient leur être portées, notamment par l'implantation d'éoliennes industrielles et des équipements qui leur sont liés. Elle se réfère à la *Convention européenne du paysage*.
- **Président** : Claude-Henri Piraud
- **Domiciliation** : La Grande Métairie – 24340 Rudeau-Ladosse
- **Contact** : 06 08 30 80 86 – claude-henri.piraud@cegetel.net

LES PROJETS EOLIENS

- **Beaussac** : 4 à 8 éoliennes géantes (150 à 200 m) ; projet porté par Abo Wind ; études du printemps 2016 à l'été 2017 avec l'objectif de déposer une demande unique d'autorisation (récente mesure de simplification) à l'automne 2017.

ACTIONS ENGAGEES

- Information du public : réunion publique le 13 octobre 2015 relayée par la presse ; diffusion de tracts.
- Actions de sensibilisation des habitants et élus concernés : diffusion de notes sur l'éolien, création d'un site internet.
- Lettres à une quinzaine de maires et à une quarantaine de propriétaires forestiers pour les mettre en garde contre certains propos du promoteur.